



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN

\*\*\*\*\*

**COMMUNE DE OUISTREHAM**

\*\*\*\*\*

**EXTRAIT DE LA  
SEANCE DU 13 JUIN 2022**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 13 juin à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 juin, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

**Etaient présents :** Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, maires adjoints,

François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Thierry TOLOS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Paul BESOMBES, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Matthieu BIGOT, Amélie NAUDOT, Pascale SEGAUD CASTEX, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, Emmanuel TISON, Christophe NOURRY, conseillers municipaux.

**Absents excusés / pouvoirs (P) :** Annick CHAPELIER ( pouvoir Matthieu BIGOT), Raphael CHAUVOIS ( pouvoir Jean Yves MESLE)

**Secrétaire de séance :** Josiane CLEMENT LEFRANCOIS.

**GESTION DES ASSEMBLEES – ORGANISMES EXTERIEURS – REMPLACEMENT D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU CA DU COSPORB**

DEL20220613\_03

Présents : 27

Pouvoirs : 2

Abstentions : 0

Suffrages exprimés : 29

Pour : 29

Contre :

*Rapporteur : le Maire -*

Par délibération en date du 2 juin 2020, le Conseil Municipal a désigné ses représentants au sein du conseil d'administration du Comité des Œuvres Sociales du Personnel communal, à savoir :

**COSPORB**

Le comité des œuvres sociales du personnel a pour but d'instituer en faveur des personnels municipaux toutes formes d'aides jugées opportunes (financières, matérielles, culturelles et de loisirs)

3 Titulaires :

- A. NAUDOT

- P. BESOMBES

- S. MIRALLES

M. Besombes ne souhaitant plus siéger au CA en tant que représentant de la commune, Mme Clément-Lefrançois se porte candidate pour le remplacer.

Les autres candidats éventuels sont invités à se faire connaître. Aucun candidat autre ne se présente.

**En conséquence,**

**Lu et entendu l'exposé, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

➔ **APPROUVE** la désignation d'un nouveau représentant au CA du COSPORB

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

Pour le Maire empêché, la 1ère Adjointe

Catherine LECHEVALLIER